

LIBREVILLE, 24 novembre (Infosplusgabon) - Des équipes du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont lancé vendredi une opération qui se déroulera sur plusieurs jours afin de faciliter la libération et le transfert d'otages détenus à Gaza ainsi que le transfert de prisonniers palestiniens en Cisjordanie. L'opération permettra également d'acheminer une aide humanitaire supplémentaire à Gaza, qui en a tant besoin, rapporte un communiqué de presse du CICR parvenu à la rédaction d'Infosplusgabon.

En tant qu'intermédiaire neutre, le CICR procèdera au transfert d'otages détenus à Gaza qui seront remis aux autorités israéliennes avant de rejoindre leurs proches, ainsi que de détenus palestiniens qui seront remis aux autorités de Cisjordanie, afin que tous retrouvent enfin leurs familles. Le CICR apportera également du matériel médical supplémentaire aux hôpitaux de Gaza, renforçant ainsi les secours humanitaires déjà fournis par l'institution.

Les parties au conflit se sont mises d'accord sur les modalités de l'opération, notamment sur les personnes qui seront libérées et à quel moment. Le CICR n'a pas pris part aux négociations, son rôle étant de contribuer à faciliter l'accord en tant qu'intermédiaire neutre.

« La douleur lancinante des familles séparées de leurs proches est indescriptible. Nous sommes soulagés que le calvaire ait pris fin pour un certain nombre d'entre elles, désormais réunies », déclare Fabrizio Carboni, directeur régional du CICR pour le Proche et le Moyen-Orient. « Notre vœu le plus cher est que tous les otages soient libérés et que la population civile soit épargnée par la douleur et la souffrance qu'engendre le conflit armé ».

Tous les otages et détenus, y compris les enfants, doivent être traités avec humanité, et les principes humanitaires doivent être respectés en tout temps, y compris lors des opérations de libération et de transfert.

Pour rappel, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une organisation neutre, impartiale et indépendante dont le mandat strictement humanitaire découle des Conventions de Genève de 1949. Il porte assistance aux personnes touchées par un conflit armé ou d'autres situations de violence partout dans le monde, mettant tout en œuvre pour améliorer leur sort et préserver leur dignité, souvent en collaboration avec ses partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

FIN/INFOSPLUSGABON/WER/GABON2023

© Copyright Infosplusgabon